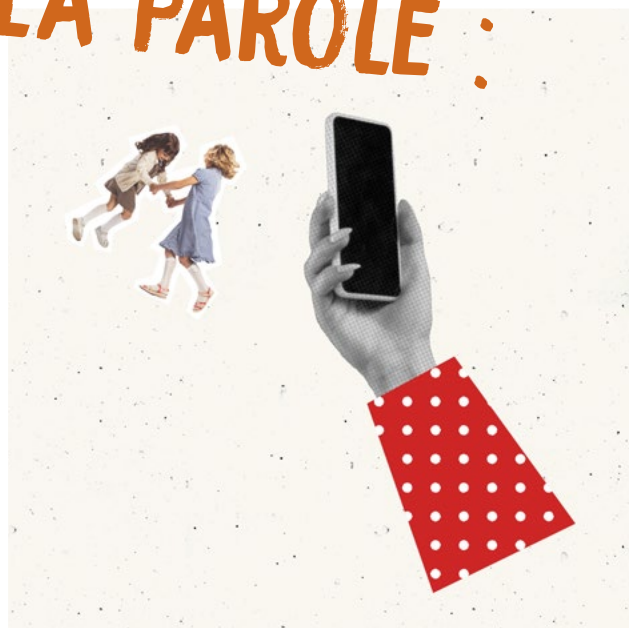




PASSONS DE
LA CONVENTION
AUX ACTES !



À TOI LA PAROLE :

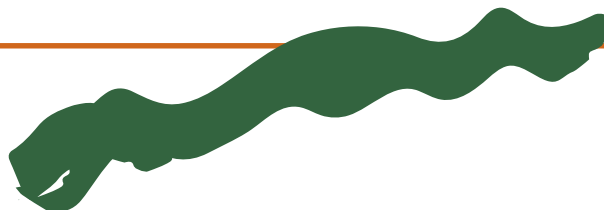


**DONNE TON AVIS
AU FUTUR PRÉSIDENT
OU À LA FUTURE
PRÉSIDENTE
DE LA RÉPUBLIQUE !**

Mille



**Kit de consultation des enfants et des jeunes
à l'attention des animateurs**



SOMMAIRE

| | |
|--|------|
| La consultation : pour quoi et pour qui ? _____ | P 3 |
| Activité 1 : Sensibilisation à la Convention Internationale des Droits des Enfants (CIDE), aux droits des enfants, et en particulier celui à la participation _____ | P 4 |
| Activité 2 : Information et présentation de la prochaine élection présidentielle, du rôle et des missions du·de la président·e de la république en France _____ | P 6 |
| Activité 3 : Établir le programme présidentiel idéal selon le groupe d'enfants _____ | P 9 |
| Annexe 1 : Le programme présidentiel idéal _____ | P 11 |
| Annexe 2 : Que faire si un enfant ou un jeune révèle que ses droits ne sont pas respectés ? ___ | P 12 |

LA CONSULTATION, POUR QUOI ?

La Dynamique pour les Droits des Enfants est un collectif rassemblant une trentaine d'organisations non gouvernementales (ONG), associations et collectifs engagés dans divers domaines de l'enfance. Nous sommes mobilisés pour porter collectivement, en direction des décideurs politiques, des messages de plaidoyer pour une meilleure effectivité des droits de l'enfant en France et à l'international. Notre collectif s'appuie sur la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), traité international énonçant les droits fondamentaux des enfants et adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1989.

À l'approche de l'élection présidentielle de 2027, la Dynamique lance une consultation nationale des enfants et des jeunes pour faire entendre leur voix dans le débat public. Parce que les enfants et les jeunes ont des idées, des envies, des opinions sur le monde qui les entoure, cette consultation vise à recueillir leurs préoccupations, leurs attentes et leurs propositions pour construire un « programme présidentiel idéal des enfants et des jeunes ». Ce programme sera construit à partir des réponses des enfants et des jeunes à un questionnaire en ligne (que vous pouvez retrouver ici : [formulaire](#)) et auquel les enfants et les jeunes que vous accompagnez peuvent répondre individuellement, ainsi que de leurs propositions recueillies lors des ateliers menés grâce à ce kit. Il sera ensuite porté par la Dynamique pour les Droits des Enfants auprès des candidat.e.s à l'élection présidentielle, afin de les sensibiliser aux préoccupations des enfants et de favoriser la prise en compte de leurs propositions dans les programmes électoraux.

LA CONSULTATION, POUR QUI ?

Pour permettre au plus grand nombre d'enfants, dès le plus jeune âge, de participer à cette consultation, la Dynamique met à disposition ce kit d'animation. Il est conçu pour permettre aux adultes d'animer trois ateliers : deux temps de sensibilisation autour des droits des enfants et de l'élection présidentielle française de 2027 et un atelier de travail pour construire le programme présidentiel des enfants et des jeunes. **Ce kit est adaptable selon l'âge, la maturité, les contextes et les envies du groupe : l'essentiel est d'adapter les contenus pour que chaque enfant puisse exercer son droit à la participation.**

LA CONSULTATION, EN PARTENARIAT AVEC QUI ?

La Dynamique pour les Droits des Enfants mène cette consultation en partenariat avec Bayard Jeunesse et Milan, éditeurs de magazines, livres, contenus audios et numériques pour tous les enfants de 0 à 18 ans.



Puisque leur ambition est d'aider chaque enfant et chaque adolescent·e à grandir en confiance, Bayard Jeunesse est heureux de participer à cette initiative pour donner la parole à leurs jeunes lecteur·rice·s afin de mieux faire entendre leurs préoccupations.



Editeur engagé pour tou·te·s les enfants, Milan est à la pointe des combats en faveur des droits des enfants et contre les discriminations qui les touchent. Donner la parole aux enfants et aux adolescent·e·s est essentiel pour construire une société plus juste.

Nous les remercions pour leur soutien dans la diffusion de ce projet.



CONTACT

Fleur Rizza Tételain, chargée de plaidoyer chez SOS Villages d'Enfants
frizzatetelain@sosve.org
01 73 03 40 30



ACTIVITÉ 1

Sensibilisation à la Convention Internationale des Droits des Enfants (CIDE), aux droits des enfants, et en particulier celui à la participation.

Dessine-moi un enfant

Recommandée pour des enfants de maternelle (3 - 6 ans)

Dessiner la silhouette d'un ou des enfants sur une grande feuille (type fresque) puis installer les enfants autour (au sol ou sur une table). Introduire l'atelier en expliquant qu'il va être question de recenser tout ce qu'il faudrait réunir pour que chaque enfant soit heureux et épanoui.

À chaque proposition, l'enfant, éventuellement aidé de l'adulte, dessine autour et/ou dans la silhouette, un pictogramme résumant sa proposition (exemple : un cœur s'il parle d'amour, un toit s'il parle de protection, etc.). Si les enfants hésitent, l'adulte donne des exemples (droit à une alimentation variée = des fruits et des légumes, droit aux loisirs = le foot, droit à un environnement sain = la nature, à l'école, aux copains, etc.). L'adulte insiste particulièrement sur le droit d'être entendu et de donner son avis (le droit à la participation) et fait le lien avec cette consultation.

Une fois que les enfants ont fait plusieurs propositions, l'animateur explique que les adultes ont l'obligation de respecter ces droits et doivent tout mettre en œuvre pour que chaque enfant y ait accès.

La deuxième partie de l'atelier consiste à utiliser du matériel de dessin (feutres crayons, craies grasses...) pour ajouter des dessins et/ou colorier les éléments proposés préalablement par les enfants.

La photo-discussion

Recommandée pour des enfants en élémentaire (7 - 11 ans)

L'adulte dispose des photos représentant les droits de l'enfant et invite chaque participant à choisir une photo avec pour consigne : « Choisissez une photo qui représente pour vous un droit de l'enfant et expliquez pourquoi ». Précisez aux enfants qu'il n'y pas de jugement !

Le groupe se place ensuite en cercle et l'enfant qui le souhaite montre sa photo au reste du groupe et explique les raisons de son choix. D'autres enfants peuvent compléter et/ou poser des questions à l'enfant qui a pris la parole. Il est préférable de faire une prise de parole spontanée et non dans le sens du groupe.

Le rôle de l'adulte : il distribue la parole si nécessaire, aide les enfants à formuler leurs propos si besoin et les remercie après chaque participation. À chaque nouveau droit évoqué, il le note sur un support (paper bord, affiche...). Il doit être régulateur en cas de besoin (blagues, contradictions, etc.) et être vigilant aux émotions du groupe. Une fois que tous les enfants ont pris la parole, l'adulte renomme les droits évoqués selon la Convention Internationale des Droits de l'Enfant en les illustrant et insiste sur le fait que les adultes sont garants de ces droits. Enfin, il explique en quoi consiste la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES & AUTRES IDÉES D'ACTIVITÉS :

- [Centre de ressources du Défenseur des Droits : éducadroit](#),
- [3 à 6 ans - Vidéo : On a tous des droits - MyUnicef](#),
- [4 à 8 ans - Le livret de jeux sur les droits de l'enfant - MyUnicef](#),
- [6 à 11 ans - Parcours pédagogique en ligne - Défenseur des droits](#),
- [7 à 12 ans - Activités pour s'éduquer aux droits humains - Amnesty International \(pour les primaires, nous recommandons notamment l'activité « Les besoins de l'oisillon »\)](#),
- [10 à 12 ans - Un kit pour découvrir les droits de l'enfant ! - MyUnicef](#),
- [Affiche : La CIDE expliquée aux enfants - MyUnicef](#),
- [Le jeu de cartes de la convention internationale des droits de l'enfant - Unicef](#),
- [Le droit à la participation en vidéo - MyUnicef](#),
- [La mallette des droits de l'enfant - OCCE](#)
- [Jeu des 7 familles : Les droits de l'enfant - Défenseur des droits](#),
- [Jeu en ligne : Les droits de l'enfant - Les petits citoyens](#),
- [Dépliant : Moins de 18 ans, j'ai quels droits ? - Défenseur des droits](#),
- [Une collection contre les idées reçues sur les droits de l'enfant - MyUnicef](#),
- [Droits de l'enfant outil - Solidarité Laïque](#).

Les droits de l'enfant : parlons-en !

Recommandée pour des collégiens et des lycéens

Commencer par un temps de réflexion en petits groupes (4-5 jeunes) autour de quelques questions : est-ce que les enfants / jeunes ont des droits ? Pourquoi ? Si oui, lesquels ?

Enchaîner sur une restitution en groupe complet, où chacun pourra apporter les réponses de son groupe et citer 1 ou 2 droits de l'enfant auxquels ils ont pensé. L'activité permet de lister de nombreux droits inscrits dans la CIDE. Cela permet à l'animateur de présenter ce texte officiel et si important pour les droits des enfants.

Un débat mouvant peut ensuite être organisé, afin de préparer les activités suivantes : les droits des enfants sont-ils respectés en France et dans le monde ?

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES :

- [Centre de ressources : éducadroit](#),
- [Affiche : La CIDE expliquée aux enfants MyUnicef](#),
- [Exposition : Dessine-moi le droit - Défenseur Des Droits](#),
- [Le jeu de cartes de la convention internationale des droits de l'enfant - Unicef](#),
- [Le droit à la participation en vidéo - MyUnicef](#),
- [Jeu en ligne : Les droits de l'enfant - Les petits citoyens](#),
- [Dépliant : Moins de 18 ans, j'ai quels droits ? Défenseur des droits](#),
- [Une collection contre les idées reçues sur les droits de l'enfant - MyUnicef](#),
- [Droits de l'enfant outil - Solidarité Laïque](#).

ACTIVITÉ 2

Information et présentation de la prochaine élection présidentielle, du rôle et des missions du-de la président-e de la république en France.

Atelier lecture

Recommandée pour des enfants de maternelle et élémentaire (dès 3 ans)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES :

DÈS 3 ANS

- *Voter jaune ou violet ?*, Isabelle Simon et Pascale Breyse, Frimousse.
- *Votez Splat !*, Rob Scotton, Nathan.
- *L'histoire du lion qui voulait être président*, Martin Baltscheit et Marc Boutavant, Glénat Jeunesse.
- *Liberté, Egalité, Fraternité... dès la Maternelle*, Agnès Rosenstiehl, Chemins de traverse jeunesse.
- *S'unir, c'est se mélanger*, Laurent Cardon, Père Fouettard.
- *Le loup qui devenait chef*, Oriane Lallemand et Eléonoe Thuillier, Auzou.

DÈS 6 ANS

- *Alice Présidente*, Gérald Guerlais et Fabrice Colin, Glénat Jeunesse.
- *Ah, si j'étais président !*, Catherine Leblanc et Roland Garrigue, P'tit Glénat.

La mascotte

Recommandée pour des enfants en élémentaire (6 - 9 ans)

Objectif : Elire une mascotte avec un groupe d'enfant, que ce soit une classe, un accueil de loisirs ou tout autre forme de groupe et permettre de comprendre le principe du vote et de la représentation.

À retenir : Le principe du vote à bulletin secret, le respect des opinions différentes, la règle de la majorité et le droit de s'exprimer !

Etape 1 | L'installation (15 minutes)

Réunir le groupe d'enfants et leur expliquer qu'ils vont devoir imaginer individuellement puis élire collectivement une mascotte, un animal réel ou imaginaire, un objet, un personnage... qui sera leur emblème !

Cette mascotte devra représenter le groupe et être un peu à son image : rigolote, à l'écoute, rassurante... et pourra posséder un nom, une maison, des habits, un doudou...

Laissez s'installer un dialogue ou chacun peut évoquer une idée ou poser une question et proposez aux enfants des supports qui leur permettront de générer des idées (des livres animaliers, des imagiers, des photos de paysages, etc.).

Enfin, expliquer que lorsque tous les enfants auront terminé leur mascotte, le groupe se réunira et que chacun présentera sa mascotte. A la suite de la présentation, les enfants pourront choisir leur mascotte préférée.

Etape 2 | La réalisation (20 minutes)

Installer les enfants de manière confortable et mettre à leur disposition des matériaux diversifiés (craies grasses, feutres, crayons de couleur, pâte à modeler...). L'objectif : donner vie à leur mascotte. Soyez présent pour les encourager, les aider s'ils ou elles le souhaitent, les questionner sur le nom, les attributs et les qualités de leur mascotte.

Etape 3 | La présentation des mascottes (10 minutes)

Lorsque les enfants ont terminé et après avoir rangé les matériaux utilisés, tout le monde se rassemble et, dans la mesure du possible, tous sont assis à la même hauteur. Lorsque tout le monde est vu et peut voir l'ensemble des participants, les discussions sont plus harmonieuses. L'adulte réexplique les consignes : tous les enfants qui le souhaitent vont pouvoir présenter leur mascotte au reste du groupe, son nom, sa personnalité et ce qui fait d'elle la mascotte idéale du groupe. C'est le moment où les enfants peuvent argumenter tout en respectant les autres mascottes : l'adulte doit en être le garant. Après les prises de parole de chacun des enfants, celles et ceux qui le souhaitent peuvent poser des questions. L'adulte anime ce moment pour qu'il soit agréable et serein.

Etape 4 | Le vote (15 minutes)

Dès lors que tous les enfants, qui le souhaitent, ont présenté leur mascotte, place au vote ! L'adulte distribue un bulletin de vote sur lequel l'enfant pourra selon ses capacités et/ou envies :

- Dessiner un élément / la mascotte,
- Écrire le nom de la mascotte.

Chacun vote dans un isoloir symbolique (coin dans la pièce) puis dépose son bulletin dans l'urne ; une boîte à mouchoirs vide fera très bien l'affaire ! Il peut être précisé aux enfants que le droit au secret de vote est primordial mais que les enfants peuvent s'ils le souhaitent dire pour qui ils ont voté.

Une fois que tout le monde a voté, c'est l'heure du dépouillement. La personne (enfant ou adulte) qui dépouille prend le temps de montrer le bulletin de vote au reste du groupe. Un autre membre du groupe note sur un tableau ou une feuille de papier le nombre de votes au fur et à mesure. Lorsque tous les bulletins ont été lus, le nom de la mascotte gagnante est annoncé. Il est important de souligner que la mascotte a bien été élue par TOUT le groupe même si tout le monde n'a pas voté pour elle. L'adulte réexplique au groupe le principe du vote et de la représentativité que cela impose.

Etape 5 | Conclusion (5 minutes)

Cette étape est essentielle. Elle permet d'accueillir les retours et le bilan des enfants. L'adulte rappelle qu'il est normal d'être triste, déçu et/ou de ressentir un peu de frustration et invite celles et ceux qui le souhaitent à s'exprimer. L'adulte fait preuve d'écoute active. La synthèse de l'atelier doit permettre de consolider la définition de la démocratie en faisant le parallèle avec le système démocratique français. Des ressources sont disponibles dans ce kit afin de vous aider à comprendre et expliquer certaines notions aux plus grands.

Les délégué·e·s

Recommandée pour des enfants en élémentaire (9 - 11 ans)

Objectif : Elire deux délégué·e·s avec un groupe d'enfant, que ce soit une classe, un accueil de loisirs ou toute autre forme de groupe et permettre de comprendre le principe du vote et de la représentation.

À retenir : Le principe du vote à bulletin secret, le respect des opinions différentes, la règle de la majorité et le droit de s'exprimer !

Etape 1 | Introduction (5 minutes)

Réunir le groupe d'enfants et leur expliquer qu'ils et elles vont devoir collectivement élire deux délégué·e·s (deux enfants faisant partie du groupe) afin qu'ils et elles les représentent et portent leurs idées auprès des adultes référents (animateurs, professeurs, référents éducatifs) dans le but d'améliorer la vie du groupe.

Etape 2 | Préparation des programmes (15 minutes)

Les enfants volontaires pour se présenter à l'élection des délégué·e·s peuvent se mettre seul ou en binôme pour préparer un mini-discours qu'ils et elles présenteront à leur groupe. Ils et elles peuvent réfléchir à deux ou trois propositions pour améliorer la vie du groupe afin de convaincre leurs camarades de voter pour elles et eux, comme lors d'une campagne électorale, ou préciser en quoi leur caractère, tempérament ou qualités feront d'elles et eux de bons délégué·e·s. Si certain·e·s enfants ne souhaitent pas se présenter, ils et elles peuvent réfléchir de leur côté aux critères qu'ils et elles recherchent chez un ou une délégué·e idéal·e ou aux améliorations qu'ils et elles souhaiteraient apporter au groupe afin de préparer leur vote.

Etape 3 | Préparation et débat (20 minutes)

Chaque candidat·e, seul·e ou en binôme, présente son discours, son profil et son programme au groupe. Les autres peuvent poser des questions et demander des précisions. L'animateur veille au respect des règles de prise de parole et rappelle que dans une démocratie, toutes les idées doivent être écoutées (dans la limite du cadre légal), même si on n'est pas d'accord.

Etape 4 | Le vote (15 minutes)

Lorsque tou·te·s les candidat·e·s à l'élection ont présenté leurs arguments au groupe, les enfants sont invité·e·s à voter pour le·la délégué·e ou le binôme de délégué·e·s de leur choix en inscrivant deux prénoms / binômes sur leur bulletin secret (voir organisation pour les 5 - 9 ans).

Etape 5 | La conclusion (voir la conclusion pour les 5 - 9 ans), (10 minutes)

Pour les plus grand·e·s, vous pouvez expliquer qu'ils et elles viennent de vivre un moment démocratique de débat et faire le parallèle avec l'élection du·de la président·e de la république en France : des candidat·e·s qui proposent un programme, des débats pour convaincre, un vote pour choisir celui ou celle qui représentera et prendra certaines décisions pour le groupe. Il est important de leur rappeler que le vote est un droit et qu'il permet de faire entendre sa voix.

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES :

- [6 ressources pour aborder la citoyenneté en classe - Réseau Canopé.](#)
- [Les élections expliquées aux enfants | Portail Ressources Education 74 - MyUnicef.](#)

Citoyens en devenir

Recommandée pour des collégiens et lycéens

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES :

- [Des ressources pour sensibiliser ses élèves au droit de vote.](#)
- [6 ressources pour aborder la citoyenneté en classe - Réseau Canopé.](#)
- [Les élections expliquées aux enfants - Portail Ressources Education 74.](#)



ACTIVITÉ 3

Établir le programme présidentiel idéal selon le groupe d'enfants.

Merci d'envoyer les productions des enfants et la fiche annexée remplie (une seule fiche pour l'ensemble du groupe) à Fleur Rizza Tételain pour la Dynamique pour les Droits des Enfants, avant le 8 mars 2026, à l'adresse suivante : frizzatetelain@sosve.org

La Dynamique pour les Droits des Enfants établira ensuite un « Programme présidentiel idéal des enfants et des jeunes » grâce à l'ensemble des contributions obtenues et en portera les messages auprès des candidat.e.s à l'élection présidentielle française de 2027. Par ailleurs, le programme idéal de chaque groupe ainsi que leurs productions libres seront valorisés par la Dynamique (modalités à venir).

Notre programme électoral idéal

Recommandée pour des enfants de maternelle (3 - 6 ans)

Objectif : Le groupe d'enfants construit un programme présidentiel idéal selon lui. L'adulte référent de l'animation, en interprétant le moins possible les idées des enfants et en retranscrivant le plus fidèlement possible leurs dires, remplit ensuite la fiche jointe en annexe avec les éléments, idées et propositions des enfants. Des productions réalisées par des enfants (affiches, fresques, dessins, vidéos, collages, lettres, verbatims, slogans, etc.) peuvent être jointes.

Étape 1 | Introduction (5 minutes)

Expliquez aux enfants que c'est l'heure de demander des comptes aux adultes, bien-sûr de manière bienveillante. Ensemble ils vont imaginer des actions, c'est-à-dire ce que les adultes pourraient faire pour que la vie des enfants soit plus douce, sécurisante et agréable. Il y a de nombreuses façons de commencer la discussion avec l'enfant ; en faisant le tour de l'école et en relevant ce qui dysfonctionne ou pourrait être amélioré : des séparations entre les toilettes, un potager dans la cour, plus d'animateurs et d'animatrices, des légumes avec plus de goûts à la cantine. Cela peut aussi être évoqué par thématique en partant des droits de l'enfant : droit d'être protégé = le ralentissement des voitures qui vont trop vite ; droit à un environnement sain = aller marcher en forêt, recycler les restes à la cantine, etc.

Étape 2 | Animation de l'échange (15 minutes)

À ces âges, il n'est pas évident de faire immédiatement des propositions structurées, le rôle de l'adulte est déterminant notamment dans la posture d'écoute et de reformulation. À chaque proposition d'enfant, laissez le temps à l'enfant de s'exprimer, de donner des exemples et de reformuler si nécessaire pour la compréhension du reste du groupe. Invitez les autres enfants à réagir à la proposition initiale.

L'adulte prend note des propositions des enfants et les représente en dessin pour que les enfants puissent se souvenir des propositions. L'adulte répète régulièrement les propositions des enfants pour leur remémorer.

Étape 3 | Fresque des propositions (20 minutes)

Lorsque l'échange est terminé, l'adulte invite les enfants à exprimer leur proposition de manière artistique, individuellement ou collectivement, sous le format souhaité. Les productions sont ensuite réunies et assemblées pour constituer une exposition. L'adulte peut noter les propositions à côté des œuvres pour faciliter la compréhension par les autres adultes ou des enfants plus grands.

• *Recommandée pour des enfants en élémentaire (7 - 11 ans)*

Objectif : Le groupe d'enfants construit un programme présidentiel idéal selon lui. L'adulte référent de l'animation, en interprétant le moins possible les idées des enfants et en retranscrivant le plus fidèlement possible leurs dires, remplit ensuite la fiche jointe en annexe avec les éléments des enfants. Des productions des enfants (affiches, fresques, dessins, vidéos, collages, lettres, verbatims, slogans, etc.) peuvent être jointes.

Etape 1 | Introduction (5 minutes)

Expliquez aux enfants que c'est l'heure de demander des comptes aux adultes, bien-sûr de manière bienveillante. Ensemble ils vont imaginer des propositions à faire au·à la futur·e président·e de la république pour améliorer la vie des enfants de 0 à 18 ans. Grâce à une méthode de partage des idées, ils vont pouvoir trier leurs propositions pour faire émerger les propositions les plus soutenues, pertinentes et intéressantes.

Etape 2 | Premières réflexions (10 minutes)

Chacun de leur côté, les enfants vont imaginer les transformations / actions à mener pour faciliter la vie des enfants et les sujets sur lesquels ils pourraient être consultés. L'échange peut être nourri par des situations difficiles de leur vie quotidienne qu'il serait possible de rendre plus agréables, des règles ou des situations qui peuvent sembler injustes, etc. Si nécessaire, cadrer la discussion en précisant que l'on parle des enfants en France, et encourager les enfants à penser à tous les enfants de France (enfants en situation de handicap, enfants qui ne parlent pas français, enfants petits et grands, enfants qui ne vivent pas avec leurs parents, etc.).

Etape 3 | Place à la sélection (20 minutes)

Au bout d'une dizaine de minutes de réflexion, les enfants se réunissent par deux pour comparer leurs propositions. Ils choisissent chacun deux de leurs propositions préférées (une de leur idée et une de leur camarade par exemple). Une dizaine de minutes plus tard, les enfants réalisent le même exercice mais par groupe de 4. Ils comparent leurs propositions, rassemblent celles qui sont éventuellement similaires et en sélectionnent collectivement trois.

Etape 4 | Mise en commun et vote (20 minutes)

L'ensemble des groupes de 4 présentent leurs trois propositions phares aux autres enfants. Une fois toutes les présentations faites, chaque enfant dispose de trois droits de vote et choisi ses trois propositions préférées. Les trois propositions ayant obtenu le plus de votes sont celles retenues par les enfants.

Etape 5 | La fresque des propositions (20 minutes)

Afin de clôturer cet atelier, les enfants peuvent réaliser une grande fresque représentant l'ensemble de leurs propositions (celles retenues, ou toutes) sous forme de dessins ou de manifestes !

• *Recommandée pour les collégiens et les lycéens*

Le groupe d'enfants construit un programme présidentiel idéal selon lui, sous la forme souhaitée (affiches, fresques, dessins, vidéos, collages, lettre, verbatims, slogans, etc.). Le groupe ou l'adulte référent de l'animation (en interprétant le moins possible les idées des enfants et en retranscrivant le plus fidèlement possible leurs dires), remplit ensuite la fiche jointe ci-dessous avec les propositions du groupe. Si nécessaire, cadrer la discussion en précisant que l'on parle des enfants en France, et encourager les enfants et les jeunes à penser à tous les enfants de France (enfants en situation de handicap, enfants qui ne parlent pas français, enfants petits et grands, etc.)

ANNEXE 1

Merci d'envoyer les productions des jeunes et la fiche suivante remplie (une seule fiche pour l'ensemble du groupe) à Fleur Rizza Tételain pour la Dynamique pour les Droits des Enfants, avant le 8 mars 2026, à l'adresse suivante : frizzatetelain@sosve.org

LE PROGRAMME PRÉSIDENTIEL IDÉAL DE (*nom du groupe*) :

Si le groupe était président·e de la république, quels seraient les trois thèmes / sujets dont il s'occuperait en premier ? Vous pouvez parler de tous les domaines qui vous paraissent importants !

| | | |
|-------|-------|-------|
| | | |
|-------|-------|-------|

Qu'aimerait voir le groupe concrètement changer pour les enfants et les jeunes dans la société ? Cela peut être en lien avec les trois priorités citées juste avant, mais ce n'est pas obligatoire.

.....

.....

.....

Si le groupe était président·e de la république, comment associerait-il les enfants et les jeunes aux décisions qui sont prises ? Quelles seraient ses propositions pour que les enfants et les jeunes soient davantage associés aux décisions politiques françaises ? Autrement dit, qu'aimerait-il que les adultes mettent en place pour permettre aux enfants et aux jeunes de participer aux prises de décision en France ?

.....

.....

.....

Si le groupe devait envoyer un message au prochain ou à la prochaine président·e de la république, quel serait-il ?

.....

.....

.....

Informations relatives au groupe d'enfants et de jeunes présents lors de l'atelier :

Nombre d'enfants et de jeunes :

Âges :

Genres :

Département :

Type d'établissement :

Si vous souhaitez recevoir les conclusions de ce questionnaire dans quelques mois et qu'on vous recontacte pour vous expliquer comment on a transmis vos idées aux candidat·e·s à l'élection présidentielle, laissez-nous une adresse mail (celle de l'animateur par exemple) :

Que faire si un enfant ou un jeune révèle que ses droits ne sont pas respectés ?

Lorsqu'on parle aux enfants de leurs droits, il est possible qu'ils expriment des situations de violations de droits dont ils ont été victimes ou témoins. Il est important de garder son calme et d'apporter une réponse appropriée.

En début de consultation, vous pouvez lire aux enfants le texte suivant : <https://my.unicef.fr/wp-content/uploads/2022/09/livret-eleves.pdf> (source : UNICEF), à adapter en fonction de l'âge et du niveau de maturité des enfants.

Et si les choses tournaient mal ?

Si tout le monde respectait les droits des enfants, chaque enfant serait traité correctement. Malheureusement, ce n'est pas le cas. Dans tous les pays, il y a des enfants qui ne sont pas traités correctement. Ils peuvent par exemple être négligés, maltraités ou harcelés.

Si cela arrive à l'un des enfants participants à la consultation, il y a des choses qui peuvent être mises en œuvre :

- Inciter l'enfant à en discuter avec une personne de confiance, comme ses parents, un animateur, ou son enseignant,
- Appeler le numéro d'urgence « Enfance en danger » : le 119 (numéro vert 24h/24, gratuit, anonyme, et invisible dans la liste des appels) ou se rendre sur leur site : www.allo119.gouv.fr
- En cas de situation de harcèlement (à l'école, sur internet...), un numéro spécial existe, le 3020 (gratuit, anonyme, et invisible dans la liste des appels),
- Contacter des spécialistes qui agissent en cas de situations d'enfants en danger. Ce sont des associations et institutions spécialisées auxquelles on peut téléphoner ou envoyer un mail. C'est gratuit et anonyme.

Voici une liste :

- Le Défenseur des droits : www.defenseurdesdroits.fr/fr/saisir-le-defenseur-des-droits
- L'association Enfance et Partage : www.enfance-et-partage.org
- L'association E-Enfance, qui protège les mineurs sur internet : www.e-enfance.org

Si vous percevez des signes ou recevez des informations préoccupantes de la part d'un enfant ou d'un jeune, il est primordial d'alerter des professionnels :

- Si vous êtes un intervenant extérieur, vous pouvez en faire part à la personne responsable du groupe (enseignant, animateur, directeur de l'établissement ou de la structure, etc.), avant de quitter le lieu d'intervention.
- Sinon, nous recommandons d'appeler le **numéro d'urgence gratuit 119** afin d'être mis en contact avec des professionnels de la protection de l'enfance qui pourront vous accompagner au mieux, que ce soit en cas de danger immédiat ou d'inquiétude concernant la situation d'un mineur. Ne promettez pas à l'enfant de garder le secret si celui-ci vous révèle une information qui présente un danger pour lui ou un autre enfant !

CONTACTS – POUR TOUTE QUESTION SUR CETTE CONSULTATION :

Fleur Rizza Tételain, chargée de plaidoyer chez SOS Villages d'Enfants
frizzatetelain@sosve.org – 01 73 03 40 30

Coordinatrice de la Dynamique, Florine Pruchon
Responsable du pôle plaidoyer chez SOS Villages d'Enfants
fpruchon@sosve.org – 06 63 04 19 74



POUR EN SAVOIR PLUS ET RETROUVER NOS PUBLICATIONS ET ACTIONS :

www.dynamiqueenfants.com

 [dynamique-de-la-convention-aux-actes](https://www.linkedin.com/company/dynamique-de-la-convention-aux-actes)

 [dynamiqueenfant](https://twitter.com/dynamiqueenfant)